

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2024

APPROBATION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'ANNÉE 2023 - (N° 4)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AS13

présenté par

M. Monnet et Mme Lebon

ARTICLE LIMINAIRE

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement contestent la présentation faite par cet article des recettes, des dépenses et du solde des administrations de sécurité sociale.